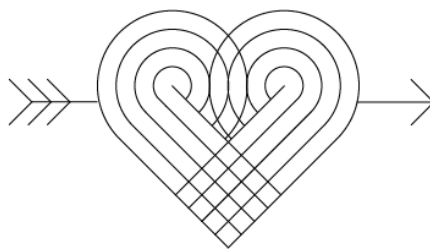


La Fabrique de Formation



Déclencher en équipe une transition écologique de sa structure

Répondre au Pacte régional de Transitions En Scènes / Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique (CACTÉ)

Durée : 9 heures (1,5 jour) - J1 9h30 à 17h30 - J2 : 2h	Format : Présentiel et distanciel
Effectif : 8 à 12 participants	Dates : J1 : Jeudi 15 octobre 2026 J2 : Jeudi 26 novembre 2026 (2h de visio par structure)
Public concerné : A destination des structures et de leurs équipes : lieux, festivals, régies culturelles, artistes, compagnies, tourneurs, producteurs Formation à la demande possible en intra-entreprise et pour les collectivités territoriales	

INTERVENANTE

Sylvie Bétard

Co-fondatrice du collectif Les Augures, elle est diplômée en photographie, en théorie de l'art contemporain et en management des entreprises culturelles. Depuis 2003 Sylvie Bétard est une pionnière sur les enjeux des relations entre art et écologie, à travers des recherches en théorie de l'art contemporain et sous forme de projets très concrets. Elle a cofondé La Réserve des arts (plateforme de récupération et de valorisation de déchets par la création artistique), créé l'Upcyclerie (agence créative en upcycling et en économie circulaire). Depuis 2023, elle dirige l'Augure Lab Scénographie, qui est un réseau professionnel sur les enjeux de l'éco scénographie.

OBJECTIFS DE FORMATION

À l'issue de la formation, chaque participant sera en capacité de :

- Comprendre les enjeux écologiques spécifiques au secteur du spectacle vivant et leur traduction dans les politiques publiques culturelles.
- Maîtriser le cadre réglementaire et les attendus dans le contexte des conventions et subventions publiques.
- Élaborer une feuille de route opérationnelle de transition écologique adaptée à sa structure.

Chaque structure repartira avec :

- Un autodiagnostic
- Des priorités d'action adaptées à son activité
- Une feuille de route opérationnelle
- Des axes de développement des compétences
- Des outils et ressources pour passer à l'action durablement

1,5 jours (9h)

J1 : le 15 octobre – 9h30 à 17h, présentiel à Bouc-Bel-Air

J2 : le 26 novembre – 2h à distance (Zoom)

CONTENUS

JOUR 1

SENSIBILISATION AUX ENJEUX ECOLOGIQUES DU SECTEUR ET CADRE REGLEMENTAIRE (3h30)

Séquence 1 – Comprendre les enjeux écologiques

- Accueil, tour de table et questionnaire de positionnement

Séquence 2 – Le cadre réglementaire et les attendus

- Cadre, obligations et certification

Transitions En Scènes : objectifs et modalités d'application selon les catégories de structures

- L'engagement méthodologique et les 10 engagements thématiques

L'engagement méthodologique (obligatoire, année 1) : les 5 axes détaillés

Panorama des 10 engagements thématiques : objectif, leviers et exemples d'actions

CONSTRUIRE SA FEUILLE DE ROUTE (3h30)

Séquence 3 – Autodiagnostic de sa structure / analyse croisée enjeux internes / attentes des parties prenantes

ATELIER collaboratif : partage, collaboration et cartographie des enjeux

Séquence 4 – Choisir ses engagements, définir ses leviers

- Méthodologie de choix des engagements thématiques

ATELIER : sélection des engagements et identification des leviers d'action

- Mise en commun rapide : partage des choix, questions, coopérations possibles

Séquence 5 – Déployer son plan d'action pluriannuel

ATELIER : construction du plan d'action pluriannuel de sa structure pour développer une stratégie d'adaptation

- Restitution : présentation de la feuille de route, retours croisés des pairs

TRAVAIL INDIVIDUEL _ INTERSESSION

Poursuite du travail d'élaboration et de formalisation de la feuille de route au sein de chaque structure

Un temps d'échange en visio sera organisé avec les équipes d'Arsud pour présenter les outils d'accompagnement déployés par Arsud à destination des structures.

JOUR 2

BILAN ET CONSOLIDATION DU PLAN D'ACTION (2h par structure)

Un temps d'échange de 2h en visioconférence par équipe pour finaliser le plan d'action

En visioconférence, temps individuel par structure pour revenir 1 mois après sur le bilan, sur les objectifs, sur les actions mises en place

- Le point sur les mesures concrètes mises en place
- Le point sur le plan de développement de compétence des équipes

Temps de partage et d'accompagnement.

CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉREQUIS

•Aucun prérequis technique. La formation est accessible à toute personne exerçant dans le secteur de la création artistique et du spectacle vivant, qu'elle soit ou non déjà engagée dans une démarche écoresponsable.

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes et acquis existants recueillis en amont de la formation
- Feuilles de présence signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée

MODALITÉS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Être sensibilisé aux enjeux du développement durable
- Être muni d'un ordinateur, casque, micro et connexion à internet pour les temps en distanciel
- Une assistance technique et pédagogique est assurée par l'équipe de la Fabrique de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en 2026
- Des méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas en individuel ou en petits groupes et mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants,
- Exposés et illustrations avec des diaporamas et/ou des supports pédagogiques individuels,
- Mises en situation (rédaction, jeux de rôle, utilisation des documents du stagiaire et de supports professionnels et conversation professionnelle),
- Transmission d'une e-valise de ressources pédagogiques
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application
- A l'issue de la formation : bilan à chaud et bilan à froid

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation
- Formation non diplômante.

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

- A destination des structures et de leurs équipes : lieux, festivals, régies culturelles, artistes, compagnies, tourneurs, producteurs.
- Pour les collectivités territoriales, formation à la demande sur intra.

EFFECTIF

- 8 à 12 participants

TARIFS ET INSCRIPTION

- 360 euros par participant (selon votre situation les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter), Arsud n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation
 - Formation non éligible au CPF
 - Inscription jusqu'à 5 jours avant le démarrage de la formation en fonction des places disponibles
 - Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site internet de la Fabrique de formation
- Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée

HORAIRES ET DURÉE

- Classe en présentiel jour 1 : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (7 heures)
- Classe en distanciel jour 2 : un rdv individuel de 2h par structure
- Durée totale : 9 heures.

ACCESSIBILITÉ

- Nos locaux répondent aux normes ERP ainsi qu'aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.
- L'équipe est à votre écoute pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire éventuelle :

fabriqueformation@arsud-regionsud.com

Référent handicap : Linda TALI (l.tali@arsud-regionsud.com : 06 76 35 40 50)

CONTACT

- Magali BLAIN, responsable du service Accompagnement, ressources numériques et formation : m.blain@arsud-regionsud.com - 06 67 53 69 99
- Linda TALI, responsable conseil et parcours de formation : l.tali@arsud-regionsud.com - 06 76 35 40 50
- Sandra COURTIAL, responsable du suivi des stagiaires, de l'administration et des outils numériques : s.courtial@arsud-regionsud.com - 06 26 76 82 14
- Marie-Hélène DOSTES, gestionnaire administrative : mh.dostes@arsud-regionsud.com - 06 17 72 87 27